



**Frais de déplacements : tableau de présence
Accompagnant des élèves en situation de handicap**

Nom/Prénom :

PIAL d'affectation :

Etablissement principal d'exercice :

Commune

Code postal

Etablissement secondaire d'exercice :

Commune

Code postal

Période de déplacement – Mois de

	Commune de déplacement	Date / Heures				
Lundi						
Mardi						
Mercredi						
Jeudi						
Vendredi						

Cachet et signatures des directeurs d'école et/ou chefs d'établissement d'exercice

L'AESH doit formuler une demande d'indemnisation de ses frais de déplacement dans l'application Chorus-DT (accessible à partir du portail académique ARENA, menu *Gestion des personnels*, puis *Déplacement temporaires*).

Le présent formulaire doit impérativement être rattaché sous format dématérialisé à chaque ordre de mission mensuel « Personnels itinérants » dans Chorus-DT.